

Vous venez d'emménager sur la commune ?


Les services de la ville vous apportent tous les éléments nécessaires à une installation facile et réussie. La Direction Citoyenneté Proximité, située à l'Hôtel de ville, est à votre écoute pour vous simplifier l'accès aux différents services de la commune et aux démarches quotidiennes.

Une valisette d'accueil, contenant des informations pratiques destinées à favoriser la prise de contact et la connaissance des multiples services vous a sûrement été déposée par votre adjoint de proximité. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez venir la retirer en mairie, auprès du secrétariat de la Direction Citoyenneté et Proximité.

Chaque année, début décembre, l'équipe municipale convie les nouveaux Lescariens à une journée d'accueil : présentation des différents services, apéritif musical et visite de la ville. Un moment très convivial qui vous permet de rencontrer en personne les élus et de futurs voisins.

N'hésitez pas à y participer !

Info pratique

La collecte des déchets relève de la compétence des services de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Pour connaître en un clin d'œil, les principales consignes de tri, le jour de sortie de votre bac et le calendrier de rattrapage des collectes, les horaires et adresses des déchetteries... consultez la [rubrique déchets du site internet de l'agglomération de Pau](#) .



Pour plus d'informations
[Contactez nous grâce à notre formulaire de contact en ligne](#)



**Hôtel
de
ville**

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:

Lundi au

Vendredi

de 8h30 à

12h et de

13h30 à

17h